Fiche #1

LE PROJET PERSONNALISÉ D'ACCOMPAGNEMENT : LES BASIQUES

SRA QUALIRIS CENTRE-VAL DE LOIRE

PUBLIC CIBLE

- Professionnels,
- Encadrement,
- Direction.

OBJECTIFS

👉 Donner un cadre commun pour harmoniser les pratiques autour d'un Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) coconstruit et vivant.

A RETENIR

Le projet personnalisé d'accompagnement (PPA) est :

- Une **obligation réglementaire (loi 2002-2).**
- Une démarche dynamique, matérialisée sous forme d'un document.
- Un **outil de coordination** centré sur les besoins et attentes de la personne, Ce n'est pas un document administratif : c'est une **démarche dynamique de co-construction.**
- Un **pilier de la qualité en ESSMS.**

CADRE LÉGAL

Le CASF (art. L311-3) garantit :

- **un accompagnement individualisé** de qualité adapté aux besoins, avec **consentement éclairé** recherché ;
- la **participation** (directe ou via représentant légal) à la **conception et mise en œuvre** du projet d'accueil et d'accompagnement.

QUOI ?

Le projet personnalisé d'accompagnement formalise les **attentes** et désirs recueillis auprès de la personne et de son entourage, l'expression et l'identification de ses **besoins.** Il propose des **objectifs** d'accompagnement, déclinés en **actions** à conduire. Il établit un cadre d'accompagnement commun et partagé, respectueux du choix des personnes accompagnées.

Le PPA répond aux questions : « Qu'est-ce que vous voulez faire ? Qu'attendez-vous de nous ? Comment le faire ensemble ? Qu'allons-nous faire ensemble ? Quel est votre projet et comment allons-nous mettre en œuvre les moyens de le faire vivre ? ».

Les attentes de la personne : latentes, ressenties explicites, implicites. Elles peuvent être différentes, complémentaires des besoins identifiés par les professionnels et les proches. Elles existent toujours : l'absence de mot ne veut pas dire absence de volonté.

Les besoins sont identifiés au regard des **risques,** des **vulnérabilités.**

L'accompagnement englobe différentes thématiques en fonction des besoins du public accueillie : éducatif, citoyenneté, inclusion, santé, rééducation, social, professionnel, fin de vie...

POURQUOI ÉLABORER UN PPA?

- **Pour la personne accompagnée :**
 - Etre actrice de son parcours ;
 - Exprimer ses besoins, attentes et désirs ;
 - Bénéficier d'un accompagnement adapté et cohérent ;
 - Participer à sa mise en oeuvre ;
 - Trouver un bénéfice mesurable à cet accompagnement.

- **Dans/Pour les pratiques professionnelles :**
 - Garantir un accompagnement **centré sur la personne ;**
 - Favoriser le **respect** des droits, des attentes, de l'autonomie de la personne ;
 - **Sécuriser** les parcours ;
 - Faciliter le quotidien des usagers et des professionnels ;
 - **Donner du sens** aux pratiques ;
 - Assurer des pratiques **bientraitantes.**

OÙ ?

- **Dans tous les Etablissements où se vit l'accompagnement :** Domicile / établissement / services.

QUI EST CONCERNÉ?

- **La personne accompagnée :** co-auteur de son projet.
- **Les professionnels** (référent + équipe pluridisciplinaire) : contribuent au recueil, à la mise en œuvre et au suivi.
- **La direction et l'encadrement :** garants de la démarche, impulse l'organisation et la culture qualité.

QUAND ?

- Préparé en amont de l'accueil de la personne ou au moment de l'admission.
- Mise en œuvre dans les 6 mois suivant l'admission.
- Réévalué et adapté dès lors que la personne accueillie (et/ou son représentant légal) le demande ou qu'un changement est observé (perte d'autonomie, diminution des activités, etc.) et **a minima une fois par an.**

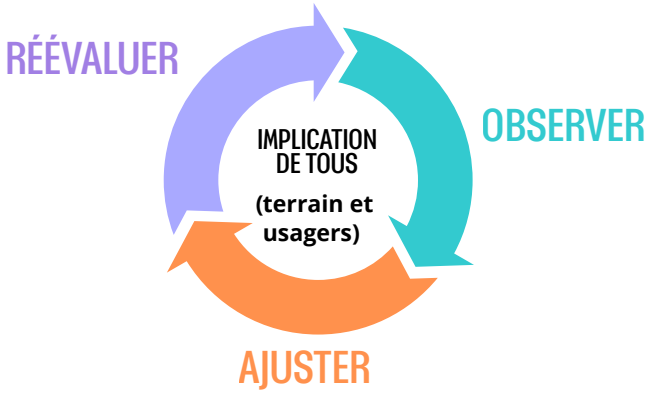
COMMENT ?

1. Recueillir la parole de la personne
2. Centraliser les informations collectées en pluridisciplinaire
3. Analyser, co-construire les objectifs et programmer les actions
4. Covalider et formaliser
5. Faire vivre
6. Co-évaluer et actualiser

LEVIERS DE RÉUSSITE

Privilégier des ajustements/révisions fréquents pour faciliter l'actualisation annuelle.

LE PPA EST UNE BOUCLE D'AMÉLIORATION CONTINUE :



CAS CONCRET



Lors d'une activité à la ferme du foyer, l'éducatrice remarque que Jérôme porte un intérêt particulier pour les lapins. Il a réussi à s'approcher du lapin « Carotte » sur encouragements et accompagnement malgré ses difficultés à gérer la proximité".

Un nouvel objectif peut être proposé pour alimenter le PPA.

RESSOURCES

- HAS – Référentiel ESSMS [has-sante.fr]
- HAS – RBPP "Les attentes de la personne et le projet personnalisé" [has-sante.fr]
- HAS – Élaborer le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA) dans le Dossier Usager Informatisé (DUI). Saint-Denis La Plaine: HAS; 2026. [has-sante.fr]
- CASF L311-3 [legifrance.gouv.fr]